

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-EPR-de-Flamanville-De-nouveaux-ecarts-de-fabrication-et-de-montage-detectes-sur-une-pompe-du-circuit-d-injection-de-securite>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : EPR de Flamanville : De nouveaux écarts de fabrication et de montage détectés sur une pompe du circuit d'injection de sécurité**

1er février 2019

France : EPR de Flamanville : De nouveaux écarts de fabrication et de montage détectés sur une pompe du circuit d'injection de sécurité

En novembre 2017*, EDF déclarait que 2 pompes d'un système de sauvegarde (circuit RIS**) essentiel pour le refroidissement et pour ralentir la réaction nucléaire, avaient été mal fabriquées. Des défauts identiques de fabrication, mais également de montage, viennent d'être découverts sur une autre pompe de ce circuit essentiel au refroidissement et au ralentissement de la réaction nucléaire. Bis repetita donc, et ce malgré les "actions correctives" mises en œuvre par EDF après les découvertes de 2017.

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement significatif relatif à des écarts de fabrication et de montage sur une pompe d'injection moyenne pression de l'un des circuits de sauvegarde

Publié le 01/02/2019

Le **6 novembre 2017**, EDF a déclaré un événement significatif relatif à la détection d'**écarts de fabrication sur deux pompes de moyenne pression du système d'injection de sécurité (RIS)**. Ce circuit fait partie des **systèmes de sauvegarde** de l'EPR, il a pour fonction de **maintenir le refroidissement** du circuit primaire principal par **injection d'eau borée**. Les actions correctives ont été menées pour remettre en conformité les matériels.

En **septembre 2018**, lors d'opérations de maintenance périodique, EDF détecte une **rotation manuelle de l'arbre plus résistante qu'attendue d'une autre pompe** moyenne pression du système d'injection de sécurité (RIS).

Après une première expertise menée sur le site, EDF décide d'engager une **expertise complète de la pompe. Celle-ci est démontée et renvoyée en usine.**

Le **19 décembre 2018**, le premier retour de l'expertise en usine fait état d'**écarts dans la fabrication ainsi que dans l'assemblage de la pompe** lors d'une précédente intervention de modification qui avait nécessité son ouverture.

Les actions correctives mises en œuvre suite à l'évènement déclaré en 2017 n'ayant a priori pas permis d'éviter le renouvellement d'écarts sur ces équipements, EDF a déclaré un **évènement significatif le 30 janvier 2019** auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Les actions sont engagées pour **remettre en conformité les matériels** et une **analyse approfondie est en cours pour déterminer l'origine de ces écarts.**

<https://one.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-flamanville-3/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-relatif-a-des-ecarts-de-fabrication-et-de-montage-sur-une-pompe-d-injection-moyenne-pression>

* **Voir notre article** du 23 février 2018 reprenant cette déclaration d'incident ainsi que plusieurs autres faites simultanément (anomalies des soudures du circuit secondaire, défauts de fabrication de pompes sur le circuit d'injection de sécurité, détection de corrosion sur le piquage des purges des échangeurs RRI/SEC) : "[EPR : Problèmes en série sur des pièces fondamentales, EDF et Framatome auditionnées par l'ASN](#)"

** **Le circuit d'injection de sécurité (RIS)** permet, en cas d'accident causant une brèche importante au niveau du circuit primaire du réacteur, d'introduire de l'eau borée sous pression dans celui-ci. Le but de cette manœuvre est d'**étouffer la réaction nucléaire** et d'**assurer le refroidissement du cœur**. Le circuit d'aspersion de l'enceinte (EAS) pulvérise, en cas d'accident, de l'eau contenant de la soude dans l'enceinte du réacteur. Son objectif est de conserver l'intégrité de l'enceinte du réacteur, en diminuant la pression et la température à l'intérieur, et d'éliminer l'iode radioactif présent sous forme gazeuse. Dans un premier temps, ces deux systèmes de sauvegarde sont alimentés en eau par des réservoirs. Ils sont ensuite alimentés par des puisards qui récupèrent en bas de l'enceinte l'eau déjà injectée. Afin de permettre ce passage en recirculation, le niveau d'eau dans ces puisards doit être supérieur à un niveau minimal. Ce niveau, spécifié dans les règles générales d'exploitation du réacteur, permet en effet de s'assurer de la manœuvre de vannes participant à la réalimentation des systèmes d'injection de sécurité et d'aspersion de l'enceinte.
<https://www.asn.fr/Lexique/R/RIS>